

CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

Coût des études:

- **Études d'infirmier(e):**
Formation payante (coût variant selon le statut à l'entrée en formation).
- **Études d'aide-soignant(e):**
Formation payante.
- **Aides financières:** possibles, sous conditions.
 - ⇒ Bourse du Conseil Régional,
 - ⇒ Aide du Conseil Régional,
 - ⇒ Aide du Conseil Général,
 - ⇒ Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur),
 - ⇒ Autres prises en charges (ASSEDIC, FONGECIF...)

Conditions matérielles:

- Entretien des tenues professionnelles par le C.H.
- Déjeuner possible à l'IUT de Chalon.
- Nombreuses possibilités d'hébergement à proximité.
- Parkings gratuits, proximité du Centre Ville.

PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut de Formation en Soins infirmiers est rattaché au Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône William Morey. C'est un établissement public agréé par le « Ministère de la Santé ». L'Institut de Formation Aides-Soignants est rattaché à l'I.F.S.I.

MISSIONS

- Formation au Diplôme d'État d'Infirmier(e)
- Formation au Diplôme d'État d'Aide-soignant(e)
- Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI
- Formation continue

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

- 1 Directrice des Soins,
- 1 Cadre Supérieur de Santé,
- 11 Cadres de Santé Formateurs,
- 1 documentaliste,
- 3 secrétaires,
- Des intervenants extérieurs: professionnels compétents dans différents domaines (médecins spécialistes, psychologues, cadres de santé, infirmier(e)s, partenaires de structures sanitaires et sociales).

FORMATIONS

Les formations se déroulent en alternance:

- Stages en secteur hospitalier, extrahospitalier, public ou privé.
- Stages obligatoires situés à Chalon-sur-Saône et sa région [véhicule fortement conseillé].
- Enseignement théorique, avec méthodes pédagogiques actives: travaux de groupes, travaux pratiques, séminaires...



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salles équipées multimédias
- Matériel de démonstration pour les travaux pratiques
- Centre de Documentation
- Salle informatique, avec accès Internet
- WIFI
- E-learning, Serious Game
- Centre de simulation en santé

ACCES GEOGRAPHIQUES

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est desservi par deux lignes de bus (réseau Zoom):

- Ligne 5: « Saint-Marcel - Gare »
- Ligne 10: « Place Mathias - Z.I. Sud Areva »

Navette gratuite **LE POUCE** (arrêt Ile Saint-Laurent).

Gare **S.N.C.F.**: à 20 minutes, à pied.



Édité en décembre 2016



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation Aides-Soignants



40, Rue d'Uxelles
CS 60066

71103 Chalon-sur-Saône Cedex

Tél. 03.85.44.65.72
Fax. 03.85.44.67.06

Site : www.ifsi-duchalonnais.fr

Mail: secretariat.ifsi@ch-chalon71.fr



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

FORMATION INFIRMIERE



Conditions d'admission:

Age: 17 ans, au 31 décembre de l'année des épreuves.

Peuvent être candidats:

- Titulaires du Baccalauréat français, du Brevet de Technicien Agricole (B.T.A.) ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.).
- Titulaires d'un titre homologué minimum au niveau IV.
- Elèves de terminale (sous réserve de l'obtention du diplôme préparé : Bac, B.T.A. ou D.A.E.U.).
- Candidats retenus par un jury régional de présélection.
- Aides-soignant(e)s (AS), auxiliaires de puériculture (AP) et aides médico-psychologiques ayant 3 ans d'exercice à temps plein.
- Titulaires d'un diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne.
- Etudiants ayant validé les UE de la PACES mais non admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.
- Etudiants inscrits à la PACES.

Épreuves d'admissibilité pour les candidats (sauf AS et AP):

- Culture générale: 2 h, notée sur 20 pts.
Etude d'un texte relatif à l'actualité dans le domaine sanitaire et social. Le candidat doit répondre à trois questions à propos du texte.
- Tests d'aptitude: 2 h, notés sur 20 pts.

Épreuve d'admission pour les candidats ayant réussi l'épreuve d'admissibilité (sauf AS et AP):

Entretien relatif à un thème sanitaire et social : 30 minutes, noté sur 20 pts.

Examen d'admission pour les aides-soignants et auxiliaires de puériculture justifiant de trois années d'exercice:

Epreuve écrite: 2 h, notée sur 20 pts. Analyse de trois situations professionnelles suivie d'une question pour chaque situation.

FORMATION INFIRMIERE (suite)

S'inscrit dans un parcours « Licence, Master, Doctorat » en partenariat avec l'Université de Bourgogne

Finalités de la formation :

- Répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.
- Professionnaliser le parcours de l'étudiant.
- Devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions (dans la limite de son rôle) et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.
- Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.
- Développer une éthique professionnelle permettant de prendre des décisions éclairées.



Durée :

4200 heures en alternance entre:

- des temps de formation théorique (2100h)
- des temps de formation clinique (2100h)

Contenu :

Des unités d'enseignement en:

- sciences humaines et sociales,
- sciences biologiques et médicales,
- sciences et techniques infirmières,
- méthodes de travail et anglais médical.

La formation est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier et du grade Licence

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Conditions d'admission:

Age: 17 ans, au moins, à la date de l'entrée en formation.

Diplômes exigés:

Aucune condition pour se présenter à l'épreuve écrite.

Épreuve d'admissibilité:

Épreuve écrite: 2 heures, notée sur 20 points.

Texte de Culture Générale + 10 questions.

Dispensés de cette épreuve écrite:

- Titulaires d'un titre ou diplôme homologué minimum au niveau IV (ex: Bac...).
- Titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au niveau V (ex: CAP, BEP...).
- Titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
- Etudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.



Épreuve d'admission:

Entretien: 20 minutes, noté sur 20 points.

Finalités de la formation:

- Former un(e) aide-soignant(e) apte à réaliser des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- Il / elle exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier(e).



Durée: 41 semaines, dont 24 semaines en stages.

La formation est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'État d'Aide-Soignant.